Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: - (1999)

Heft: 123

Rubrik: Nouvelles fédérales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Expo.01

Jacqueline Fendt débarquée

Éjectable, l'Expo.01 ? Après la démission de Pipilotti Rist, c'est au tour de Jacqueline Fendt, l'autre grande figure féminine qui incarnait l'Expo, d'être poussée vers la sortie. La Neuchâteloise est restée ferme à la barre jusqu'au bout : « *Je n'ai pas voulu démissionner parce que j'ai fait la promesse de mener à terme une exposition nationale de l'indépendance, de la cohésion nationale, de la fantaisie et de l'innovation (...) Si mon licenciement est le prix à payer pour que l'Expo ait une chance, c'est peu de chose* ». La directrice technique Nelly Wenger ne s'est pas étendue sur les raisons de ce licenciement express. Le comité stratégique a fait savoir sa décision par un communiqué de presse sans complaisance : « *La directrice n'a pas su mobiliser les éléments décisifs pour la réussite du projet. Cela a entraîné de sérieux doutes sur sa viabilité. Au fil des mois, cette crise de confiance est devenue une charge insupportable. Aujourd'hui, le projet n'est pas aussi avancé qu'il le pourrait* ». Jacqueline Fendt quitte son poste amère, mais sans rougir de son action : elle a annoncé avant de partir que 590 millions de francs suisses de contrats étaient déjà signés avec les milieux économiques privés suisses. Les Suisses ne se sont pas émus outre mesure : selon un sondage de la SSR, 47,2 % des personnes interrogées se sont déclarées indifférentes au licenciement (26,4% l'ont approuvé, 25,3% condamné). Nicolas Hayek, attendu comme l'homme providentiel qui pourrait sauver l'Expo, a finalement renoncé à rejoindre le comité stratégique de l'Expo : il convoitait la présidence du comité stratégique, que l'actuel président Francis Matthey n'est pas prêt à lâcher. Le président de Swatch Group a mis à la disposition de l'Expo son équipe de consultants pour réaliser un audit complet de la manifestation. Les grandes entreprises privées de l'Expo attendent de pied ferme ce rapport pour confirmer leur engagement financier. Un sondage publié dans *Le Matin* révélait récemment que deux tiers des Suisses sont convaincus qu'Expo.01 doit avoir lieu. Mais 60,6 % refusent que la Confédération dépense l'argent du contribuable pour la remettre à flot.

Justice

Carla del Ponte à la tête du TPI

Carla del Ponte, procureur de la Confédération (voir son interview dans notre numéro 113 d'octobre 1998), a pris en toute logique le 11 août le poste de procureur du Tribunal pénal international, le tribunal des Nations unies sur l'ex-Yougoslavie et le Rwanda. Sa candidature était la seule retenue par le secrétaire général des Nations Unies Kofi Annan. Elle succède à la Canadienne Louise Arbour, qui avait engagé les premières poursuites : c'est elle qui avait notamment inculpé le président Milosevic de « crime contre l'humanité ». Au sommet du ministère public de la Confédération, l'interim est assuré par le substitut de Mme Del Ponte, l'Appenzellois Felix Bänziger, en attendant que la succession soit réglée. La nomination tombe à point pour la Tessinoise, alors que la réorganisation de la police de l'administration fédérale menaçait de la priver de 80 collaborateurs pour diligenter ses enquêtes. À La Haye, elle héritera de nombreux dossiers sensibles. À commencer par la poursuite des auteurs des crimes commis au Kosovo, par les Serbes contre les Albanais et ceux commis depuis la mi-juin par ces derniers à l'encontre des Serbes.

Visiteurs

Pas de polémique pour le Dalaï-Lama

Le Conseil fédéral avait annoncé que sa visite ne serait pas officielle, pour des raisons de bonne entente diplomatique avec la Chine. Le dalaï-lama est donc venu en simple invité spécial des Fêtes de Genève, consacrées cette année au Tibet. Le chef spirituel des boudhistes tibétains a pris la parole dans le parc de Mont-Repos devant un public nombreux. Le dimanche, il a célébré, dans une cathédrale Saint-Pierre comble, un culte interreligieux avec l'abbé Pierre et le pasteur Vincent Schmid, devant 3000 personnes. Quelques heures plus tard, les deux saints hommes se sont retrouvés dans les vignes de Saillon. Là, le chef spirituel des Tibétains a reçu comme prévu des mains de l'abbé Pierre la « vigne de paix » de Farinet. Le Tibétain n'aura abordé les questions politiques qu'au dernier jour de sa visite, se montrant partisan d'un « changement en douceur » : « *Sinon, nous serons confrontés à un désastre, avec beaucoup d'effusions de sang* ». Interrogé sur l'absence de ren-

contre avec le gouvernement suisse, il n'a montré aucun regret : « *Je ne crois pas que je suis à ma place dans l'arène politique. Si j'y suis engagé, c'est uniquement pour la survie du peuple tibétain* ».

Droit de grève

Le Tribunal fédéral dit oui

On l'attendait pour 2000, date à laquelle il devait apparaître noir sur blanc dans la nouvelle Constitution. Le droit de grève est arrivé, avec un peu d'avance. C'est un arrêté du Tribunal fédéral qui l'atteste : par une décision historique, il a donné raison aux salariés d'une usine textile contre leur employeur, Adrian Gasser. Cet industriel alémanique avait brutalement licencié en 1994 son personnel suite à un arrêt de travail d'avertissement d'une heure. Il s'agit d'une première dans l'histoire suisse : en 1985, les juges fédéraux avaient déjà admis que la grève pouvait être licite dans certaines conditions, mais il n'était pas question de lui reconnaître la valeur d'un droit constitutionnel. Quelques restrictions existent néanmoins : pour être reconnue comme telle, une grève doit émaner d'une organisation de travailleurs capable de négocier un contrat collectif avec l'employeur. Les grèves « sauvages », lancées par des individualités et les grèves politiques visant à mettre le gouvernement sous pression restent sans fondement légal. Et pas question pour les salariés d'abuser : la grève ne vaut que si toutes les tentatives de négociation ont échoué.

Elections fédérales

Partis de campagne

La campagne s'annonce musclée. Les grands partis ont dévoilé leurs thèmes de campagne : « l'indépendance du pays » pour l'UDC, la formation qui monte. Le parti d'Ueli Maurer restera ferme sur ses positions : non à l'ONU, refus de l'engagement et de l'armement des soldats suisses à l'étranger. Tout en réclamant une politique de neutralité plus active à travers le CICR, le Corps d'aide en cas de catastrophe et l'offre de bons services accrue. Sur les accords bilatéraux avec l'UE, l'UDC souhaite que le Parlement n'accélère pas trop ses travaux, pour ne pas obliger les partis à prendre position avant les élections. Les trois autres partis se retrouvent pour l'essentiel sur une ligne d'ouverture. Seul le parti radical se place en retrait sur la question de l'adhésion à l'UE. En économie, l'UDC appelle à la baisse des impôts. Le PDC se dit prêt à remettre en cause les rentes AVS aux plus riches. Ursula Koch pour le PSS demande que les 6,5 milliards d'allocations familiales soient mieux distribués et profitent aux familles les moins biens loties. Les radicaux prônent « La sécurité par le renouvellement ». Pour contrer l'UDC de Christoph Blocher, le Parti démocrate-chrétien fait aussi de la sécurité le thème central de sa campagne. Autres mots-clés de la campagne PDC : protection intérieure, ouverture à l'extérieur, solidarité.

En Bref

Cent-soixante Suisses dans la KFOR - Swisscoy, l'effectif suisse présent au Kosovo sera au complet le 4 octobre prochain et comprendra trente garde-fortifications, plusieurs spécialistes en eau potable, 50 autres du secteur de la construction et du génie, douze chauffeurs de camion, une équipe médicale d'urgence avec deux médecins, 3 cuisiniers, des spécialistes en transmission et une section de réparation. Le tout avec un total de 20 officiers.

Police : on déménage - Les 112 fonctionnaires de la Police fédérale et les 65 membres du Service de sécurité de l'administration fédérale sont en train de quitter le ministère public de la Confédération pour passer sous le contrôle de l'Office fédéral de la police. Une réorganisation qui ne fera pas l'affaire du successeur de Carla del Ponte. Le procureur de la Confédération perdra dans la manœuvre quatre-vingt collaborateurs, ce qui l'empêchera de lancer des investigations sur tout le territoire.

Les cadsup suisses, les mieux payés en Europe - Les cadres supérieurs suisses ont de quoi pavoiser. Une étude réalisée par la Handels Zeitung et la société de consulting Kienbaum et Partner révèle qu'ils sont les mieux payés en Europe. Les chiffres : 241 000 francs de salaire brut pour un cadre de direction, 162 000 francs pour un chef de département, 118 000 francs pour un chef d'exploitation. Les cadres suisses bénéficient en outre d'une fiscalité très favorable. Les secteurs privilégiés : la vente , le marketing et l'informatique.

Algroup fusionne avec Pechiney et Alcan - Le secteur de l'aluminium est à son tour agité par les mouvements de fusions. Le Suisse Algroup s'est allié avec le Français Pechiney et le Canadien Alcan. L'entité créée, baptisée ATA, devient n°1 mondial (devant l'Américain Alcoa, qui prépare déjà sa riposte), pèsera 35 milliards de francs suisses et emploiera 102 000 personnes. La meilleure affaire est pour les Canadiens d'Alcan, qui conservent 44 % du capital. La nouvelle société aura son siège à Montréal et sa direction opérationnelle à New York.

RU 486 : à vendre en Suisse - La pilule abortive, la RU 486 sera autorisée en Suisse dès septembre. Elle sera vendue sur ordonnance. La décision, prise par l'Office intercantonal de contrôle des médicaments, vient après celle de huit pays de l'Union européenne.

Les Suisses jouent le jeu - Les Suisses ont dépensé en moyenne 172 francs par personne en 1998 pour des billets de loterie. C'est un peu moins qu'en 1997 où la moyenne atteignait 183 francs. En dix ans, le montant dépensé par habitant pour l'achat de billets de loterie a doublé.